

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

*Pandémie de la COVID-19...*

### **La Ville de Saguenay a mis d'autres mesures préventives en place**

Saguenay, le lundi 16 mars 2020 – Le Centre de coordination des mesures d'urgence de la Ville de Saguenay a tenu une autre rencontre ce matin pour suivre les plus récents développements en ce qui a trait à la pandémie de la COVID-19. Des mesures supplémentaires ont été ajoutées à la liste de celles qui ont été annoncées depuis jeudi dernier. Le but demeure de limiter les rencontres entre les individus, tout en assurant une offre de service optimale aux citoyens. Voici la liste présentant ces nouvelles dispositions :

#### **ACTIVITÉS COURANTES DANS LES BÂTIMENTS DE LA VILLE :**

1. En plus de tous les bâtiments dédiés aux loisirs, toutes les bâtisses municipales, excepté l'hôtel de ville de Saguenay, seront dorénavant fermées au public, sauf pour les exceptions d'importance. Cela inclut les trois postes d'accueil des points de service de la police (Chicoutimi, La Baie et Quartier général de Jonquière). Les communications devront donc se faire par d'autres moyens que des visites en personne (par le site Internet, par courriel ou par les médias sociaux).
2. Tous les directeurs de service ont reçu la directive de demander à leur personnel d'éviter les contacts en personne dans la mesure où cela est possible.
3. Les séances plénières du conseil municipal ne se tiendront plus en personne jusqu'à nouvel ordre. Les élus municipaux feront des rencontres téléphoniques (plus de détails en annexe).
4. Les séances du conseil municipal et des conseils d'arrondissement se tiendront dorénavant à huis clos (plus de détails en annexe).
5. La cour municipale est fermée dès maintenant et toutes les auditions sont donc reportées. La population sera avisée des suites le moment venu. Pour toute question, composez le 418 698-3160 (plus de détails en annexe).

#### **EN MATIÈRE DE RESSOURCES HUMAINES :**

6. Les syndicats municipaux seront rencontrés demain afin de faire le point sur la situation.
7. La Ville de Saguenay favorise dorénavant le télétravail pour les personnes en quarantaine ainsi que pour celles qui ont des obligations familiales en lien avec la pandémie. Jusqu'à maintenant, on note un taux d'absentéisme d'environ 7 %, soit 85 employés. Cependant, la Ville peut compter sur une importante liste de réserve. Ainsi, tous les services essentiels à la population sont offerts comme à l'habitude.

8. La Ville de Saguenay envisage la possibilité d'organiser un service de garde afin d'offrir un support élargi aux employés nécessaires au bon fonctionnement des services, tout dépendant de l'évolution de la situation. La réflexion se poursuit à ce sujet.
9. Le Service des ressources humaines ainsi que les directeurs municipaux ont reçu la directive de poursuivre les processus d'embauche en cours.
10. Il n'y aura aucune mise à pied d'employés temporaires jusqu'à nouvel ordre.
11. Le comité des mesures d'urgence se penche sur la possibilité d'établir des listes de réserve d'employés afin d'offrir de l'aide aux organismes de première ligne qui pourraient en avoir besoin.

Rappelons que l'objectif premier des services d'urgence est de maintenir la continuité des opérations et d'offrir les services essentiels aux citoyens. C'est d'ailleurs pourquoi le Centre de coordination des mesures d'urgence de Saguenay tiendra une rencontre chaque matin à 8 h, jusqu'à nouvel ordre, pour assurer un suivi en continu de la situation. La Ville tiendra des points de presse de façon régulière, à mesure que la situation évolue, afin d'informer la population des plus récents développements. Seuls les membres de la presse et du comité de mesures d'urgence seront admis. Les citoyens peuvent se tenir au courant en visitant le site Web de la Ville à [ville.saguenay.ca](http://ville.saguenay.ca).

-30-

Source : Service des communications et  
des relations avec les citoyens  
Ville de Saguenay  
Tél. : 418 698-3000

Info : Michel Potvin  
Maire suppléant  
Ville de Saguenay  
Tél. : 590-1065